

Séjour « Les régions proposent »

LES PERLES DE CORSE

Du 22 au 29 septembre 2024

inscription jusqu'au
vendredi 26 avril 2024

L'île de Beauté vous attend pour un voyage inoubliable et incomparable !

Partez à la découverte de l'île de Beauté et de ses nombreuses régions, si différentes les unes des autres, mais tout autant envoûtantes :

- * La vallée du Prunelli, à seulement 30 minutes d'Ajaccio, vous offrira un dépaysement total avec ses paysages verdoyants.
- * Les falaises de Bonifacio vous éblouiront par la beauté de son calcaire immaculé.
- * Ajaccio, ville impériale, vous invitera à la flânerie et à la découverte de son histoire si riche.
- * Calvi, la plus génoise des villes corse, vous surprendra par sa beauté et la richesse de son patrimoine.
- * Porto et les calanques de Piana vous séduiront par leurs paysages incomparables et si captivants.

→ Programme à consulter sur le site de la CMCAS

Hébergement

- Chambre double
- Restauration pension complète
- Village Vacances CCAS Marinca Porticcio
- Les chambres individuelles : à régler à l'inscription avec un supplément de 52 € ;
- En cas de possibilité de cohabitation, ce supplément vous sera remboursé après le séjour.

Transport

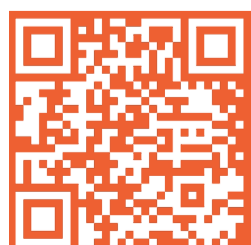
- Autocar et avion aller-retour (horaires à confirmer)
- Départ de Nogent ou Troyes (préciser votre lieu de départ à l'inscription) puis avion au départ d'Orly.

Participation

- Tarif sans participation du 1% : 956 €
- Echelonnement possible des paiements :
- **en 2 fois** (une échéance à l'affectation + une échéance en Août 1 mois avant le départ ; cet échancier sera proposé à l'affectation après forclusion)
- **en 3 fois** en CB en ligne

Inscriptions

- 50 places disponibles
- Activité ouverte aux bénéficiaires OD/AD de la CMCAS et Non Ayant-Droits (extérieurs)
- Papiers d'identité en cours de validité
- (carte nationale d'identité ou passeport)



+ d'infos & inscriptions : en SLVie, CMCAS et en ligne sur le site de la CMCAS.

Conditions d'annulation : Si un impact financier pour la CMCAS résulte d'une annulation d'un bénéficiaire, sa demande de remboursement sera étudiée en bureau de CMCAS avec l'ensemble des justificatifs.

☎ 0 970 818 814 🌐 www.ardennes-aube-marne.cmcas.com

